

<https://www.fenvac.org/memoire-i-attentat-de-grand-bassam-4853>



**MÉMOIRE | Attentat de Grand
Bassam du 13 mars 2016 :
nous rendons hommage aux
victimes pour qui la justice
tarde à passer**

Publication date: mardi 16 mai 2023

- Actualités des événements suivis -

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Il y a six ans, une plage de Grand Bassam en Côte d'Ivoire et trois établissements hôteliers situés à proximité fréquentés par des Occidentaux étaient la cible d'une violente attaque terroriste. Celle-ci était revendiquée par AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique). Le bilan victimaire était lourd avec dix-neuf personnes tuées, dont quatre français, et trente-trois blessées, dont deux français. L'attaque avait pris fin suite à l'intervention des forces de sécurité ivoirienne. Lors de leur assaut, les trois terroristes furent neutralisés.

A la suite de ces évènements, une enquête, puis un an plus tard une information judiciaire, étaient ouvertes en France. La FENVAC se constituait partie civile peu après l'ouverture de l'instruction afin de pouvoir suivre la procédure et assister les victimes dans celle-ci. Aujourd'hui, l'instruction n'est toujours pas terminée et les victimes, parties civiles, doivent prochainement rencontrer les magistrats en charge des investigations pour un point sur les avancées de leurs travaux. Cette rencontre sera l'occasion pour elle de partager leurs interrogations quant aux faits mais aussi sur les actes d'enquêtes menés par la France et la Cote d'Ivoire. Comme pour chaque affaire d'attentat terroriste commis à l'étranger, la question de la coopération internationale et les connexions avec d'autres attentats sont au coeur du dossier.

Les victimes survivantes et les proches de victimes de cette attaque meurtrière sont partagées entre le besoin de tourner la page et l'attente de vérité et de justice. D'ailleurs, les récents procès terroristes tenus en Afrique dans le cadre de l'attentat de Bamako au Mali et de l'assassinat d'Hervé GOURDEL en Algérie par exemple, sont autant de raisons d'espérer que la justice passe et condamne les protagonistes ayant participé à la préparation de cette attaque.

La FENVAC, présente aux côtés des victimes directes et indirectes au lendemain de l'attentat, reste mobilisée dans la procédure judiciaire pour faire entendre leur voix et contribuer, par le biais de son avocat Me Gérard CHEMLA, à la manifestation de la vérité.

Six ans après, le 13 mars 2022, nous rendons hommage aux victimes dont la vie a été éteinte par le terrorisme, nous pensons à leurs proches et adressons notre soutien aux survivants de cette attaque sur qui le terrorisme laissera une trace indélébile.

Nous n'oublions pas.